

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ
LBNC - Laboratoire biens, normes, contrats

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :
Avignon Université

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C



Au nom du comité d'experts¹ :

Linda Arcelin, Présidente du comité

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2) ;

2 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :	Mme Linda Arcelin, université de La Rochelle
	M. Eric Darmon, université Paris Nanterre
Experts :	M. Laurent Gamet, université Paris-Est
	M. Xavier Souvignet, université de Lyon
	Mme Nancy Venel, université Lumière Lyon 2 (CNU 04)

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Catherine Marie

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : LBNC
- Acronyme : Laboratoire biens, normes, contrats
- Label et numéro : EA 3788
- Composition de l'équipe de direction : Mme Christèle Lagier (directrice) ; M. Emmanuel Netter (directeur-adjoint) ;

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Le laboratoire Biens, Normes, Contrats (LBNC) est une unité pleinement pluridisciplinaire, regroupant des juristes de droit privé et de droit public, des historiens du droit, des politistes, des gestionnaires et des économistes. Il compte une majorité de juristes avec douze enseignants-chercheurs en droit (sections 01 et 02) contre six enseignants-chercheurs en sciences économiques et de gestion (sections 05 et 06) et 5 enseignants-chercheurs en science politique (section 04).

L'unité est composée d'une seule équipe tout en étant structurée par thèmes, ce qui correspond le mieux aux recherches menées et aux forces mobilisables. Trois thèmes sont ainsi définis :

- Sociétés numériques : ce premier thème s'inscrit dans un des axes identitaires d'Avignon Université (Sociétés numériques) et dans les travaux menés au sein de la fédération de recherche Agor@ntic.
- Travail et emploi : ce thème mobilise historiquement des juristes mais associe aujourd'hui des économistes autour de la question de l'insertion par l'activité économique.
- Vote et démocratie : juristes, politistes et économistes envisagent les différentes déclinaisons de l'expression démocratique à travers des projets de recherche transdisciplinaires.

Comme on peut le constater, chacun de ces axes a été pensé de façon pluridisciplinaire et regroupe des enseignants-chercheurs de toutes les disciplines représentées.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

En 1996, est créé le Laboratoire de recherche juridique qui regroupait des enseignants-chercheurs de droit privé et de droit public relevant de la faculté de droit de l'université d'Avignon. La transformation de cette dernière en UFR-ip Droit-Economie-Gestion a conduit l'unité à s'élargir à d'autres disciplines en intégrant des historiens du droit, des économistes, des politistes et des gestionnaires.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Avignon Université développe une identité scientifique autour de deux axes :

- Culture - Patrimoine et Sociétés numériques
- Agro&Sciences

Deux fédérations de recherche (FR) viennent soutenir cette structuration :

- la FR Agor@ntic pour le premier axe ;
- la FR Tersys pour le second axe.

L'unité est associée à la fédération de recherche Agor@ntic, labellisée par le CNRS et rattachée principalement à l'Institut national des sciences humaines et sociales (INSHS) et secondairement à l'Institut national des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2i).

Le LBNC participe à l'appel à projet PIA 4 engagé par Avignon Université au travers de plusieurs actions :

- le soutien au projet "Culture lab" par l'animation de la "Villa créative" sur le site Pasteur ;
- le projet d'une chaire partenariale Sciences Humaines et Sociales, "Finance numérique : responsabilités et conformité", consacrée aux transformations numériques des banques
- la participation à des activités de médiations scientifiques

Le LBNC est rattaché à l'École doctorale 537 « Culture et Patrimoine ».

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2021

Personnels permanents en activité	
Professeurs et assimilés	4
Maîtres de conférences et assimilés	17
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées	0
Personnels d'appui à la recherche	3
Sous-total personnels permanents en activité	24
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	14
Personnels d'appui à la recherche non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	13
Sous-total personnels non permanents en activité	27
Total personnels	51

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2021. LES EMPLOYEURS NON TUTELLES SONT REGROUPÉS SOUS L'INTITULE « AUTRES ».

Employeur	EC	C	PAR
Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse	24	0	1
Total	24	0	1

BUDGET DE L'UNITÉ

Budget récurrent hors masse salariale alloué par les établissements de rattachement (tutelles) (total sur 6 ans)	160.0
Ressources propres obtenues sur appels à projets régionaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP idex, i-site, CPER, collectivités territoriales, etc.)	0.0
Ressources propres obtenues sur appels à projets nationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP ONR, PIA, ANR, FRM, INCa, etc.)	134.0
Ressources propres obtenues sur appels à projets internationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues)	0.0
Ressources issues de la valorisation, du transfert et de la collaboration industrielle (total sur 6 ans des sommes obtenues grâce à des contrats, des brevets, des activités de service, des prestations, etc.)	23.0
Total en k euros	317.0

AVIS GLOBAL

L'unité est très bien ancrée dans le paysage d'Avignon Université. Elle tire utilement partie de la fédération de recherche Agorantic et s'inscrit dans les perspectives de l'EUR Intermédus. La restructuration engagée depuis la précédente évaluation, et largement soutenue par Avignon Université autour du thème des sociétés numériques, a porté ses fruits, notamment grâce au recrutement de plusieurs enseignants-chercheurs spécialisés dans ce domaine (MCF gestion, MCF en science économique et MCF droit privé) et à l'accueil et au retour de certains chercheurs dans le laboratoire (MCF droit privé, MCF Histoire du droit). Cette restructuration a ainsi permis de développer avec succès une pluridisciplinarité scientifique et une orientation des objectifs scientifiques vers un objet fédérateur. Le recrutement de MCF en 04 sur la période (2019 et 2020 (Ouassim Hamzaoui et Gaël Depoorter) sur un profil « Science politique : action publique dans les sociétés numériques ».

Pendant la période de référence, le LBNC a disposé d'un budget annuel confortable, en augmentation depuis quelques années. L'unité bénéficie également de ressources propres obtenues sur appels à projets nationaux (2 ANR sur 3 ans) et sur ressources issues de la valorisation, du transfert et de la collaboration industrielle. À ces sommes doivent s'ajouter celles provenant des appels à projet établissement et FR Agor@ntic en nette hausse. Dans l'avenir, les ressources de l'unité, satisfaisantes lors de la période d'évaluation, risquent d'être insuffisantes au regard des projets menés. Un seul personnel d'appui à la recherche (à mi-temps) est affecté au LBNC, ce qui peut être source de vulnérabilité.

Le LBNC montre un dynamisme aussi bien dans la production individuelle que collective. De manière générale, la production est solide tant sur le plan quantitatif (une soixantaine d'articles, une trentaine de chapitres d'ouvrages, une dizaine de monographies) que qualitatif (publications dans des revues à comité de lecture : *Dalloz*, *Droit social*, *Métropolitiques*, *Participation*, *Politix*, *Supply Chain Forum : An International Journal*, *European JI of Political Economy*...). D'une part, la recherche individuelle est globalement équilibrée entre tous les enseignants-chercheurs, même s'il faut observer le rôle plus moteur de certains membres par rapport à d'autres. L'essentiel des publications paraît se concentrer encore sur les thèmes « Travail, emploi » et « Vote et démocratie », même si depuis la précédente évaluation, on note une augmentation de la production dans le thème « Sociétés numériques » (18%). D'autre part, si la recherche collective reste, pour le moment, embryonnaire, elle est très prometteuse au regard des projets présentés et des efforts déployés pour développer la recherche pluridisciplinaire. L'absence d'ingénieur de recherche vient cependant rendre la concrétisation de ces projets très délicate.

Si le laboratoire pâtit de la présence des grandes universités voisines, le LBNC réussit à transformer cette faiblesse en force en incitant à concentrer et à mobiliser la recherche collective et sur une thématique porteuse, à grande valeur fédératrice et soutenue par Avignon Université : « Le numérique » (par ex., l'ouvrage collectif "Intelligence artificielle, gestion algorithmique du personnel et droit du travail, Dalloz, 2020). La visibilité nationale sur cette thématique reste là encore cependant à travailler, ce qui est permis par les recrutements opérés ces dernières années d'enseignants-chercheurs spécialistes de la thématique. Le développement de synergies avec les unités de recherche des universités voisines (notamment Amu et Montpellier), afin d'évoluer vers « un écosystème de recherche » plus favorable, est en cours. Compte tenu de la taille réduite de l'unité, l'effort de diffuser la connaissance à l'étranger, notamment par des publications en langue anglaise, est louable.

Certains membres de l'unité bénéficient d'une grande renommée dans leur domaine de spécialité (droit du travail, droit du numérique, économie) ce qui permet de stimuler des projets. L'unité a ainsi su se positionner sur des appels à projets nationaux et a obtenu le financement de deux projets ANR, d'un projet de la FR Agor@ntic et envisage la création d'une Chaire SHS sur « La finance numérique ». Là encore, le dynamisme de l'unité se heurte à une insuffisance de ressources humaines, tant des enseignants-chercheurs que du personnel d'appui à la recherche. Cette faiblesse en matière de ressources humaines est sûrement l'une des raisons pour lesquelles l'unité ne s'est pas encore positionnée sur des projets de recherche européens ou internationaux.

Le LBNC développe avec succès son activité et ses partenariats non-académiques autour des défis sociétaux qu'ils soient juridiques, économiques ou politiques (1 convention de thèse Cifre ; création future d'une Chaire SHS « Finance numérique » soutenue par la BPCE qui apportera deux contrats doctoraux). Des partenariats avec des institutions publiques, le barreau et les entreprises intervenant dans les formations (masters dans le domaine du numérique) pourraient cependant être développés. Les enseignants-chercheurs investissent des sujets à haute valeur scientifique (RGPD », « Compliance », « RSE », « transformation du monde du travail », « mutations démocratiques » ...) dont l'utilité sociale et citoyenne se mesure à l'aune des produits destinés au monde professionnel et grand public (tant dans la presse que sous forme de produits de médiation scientifique).

Enfin, un élément de fragilité auquel le LBNC est confronté est celui du faible volume de doctorants (par ailleurs bien associés à la politique scientifique de l'unité), l'unité peinant à développer son vivier de doctorants. La désaffection pour la carrière académique n'explique probablement pas tout. L'effectif relativement réduit des

encadrants potentiels y contribue sans doute. Des codirections ou cotutelles de thèses (avec d'autres unités, d'autres universités) permettraient peut-être d'y remédier.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

La précédente évaluation avait formulé un certain nombre de recommandations qui dans leur grande majorité ont été suivies.

- Le LBNC était invité à repenser ses thèmes et sous-thèmes de recherche en les simplifiant et en privilégiant leur intégration dans les axes identitaires de l'université et les recherches en symbiose avec le territoire. Si les thèmes ont été maintenus, on note des efforts pour fédérer une recherche plus collective dans le cadre de la FR Agor@ntic mais aussi en interne. Ainsi, il a été imaginé de développer un Appel à projets annuel au sein de l'unité - qui n'a pas encore abouti - et d'organiser un séminaire annuel pour engager des travaux de recherche collectifs.

- Il était encore recommandé à l'unité de mieux adosser son offre de formation aux thématiques de recherche. Ce point de vigilance a parfaitement été intégré dans la période de référence puisqu'on note la création de deux masters, *Gouvernance des données* et *Droit & numérique*, intégrés dans le LBNC et propices à susciter des inscriptions en doctorat.

- Le développement de synergies avec les unités de recherche des universités voisines, notamment Aix-Marseille et Montpellier, afin d'évoluer vers « un écosystème de recherche » plus favorable, est en cours. Le LBNC a bien légitimement conservé ses axes scientifiques de niche afin d'exister au sein d'un territoire dominé par l'Amu, l'Université de Montpellier et l'université de Lyon, mais l'on note des rapprochements de chercheurs (rapprochement des politistes de l'UMR Mesopolhis d'Aix-Marseille) et un projet de co-habilitation de master avec l'Amu (Master Droit & numérique).

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les ressources de l'unité

Pendant la période de référence, le LBNC a disposé d'un budget annuel confortable, en augmentation depuis quelques années, passant de 23 000 euros en 2016 à 30 000 euros en 2021.

L'unité bénéficie également de ressources propres obtenues sur appels à projets nationaux (2 ANR soit 113 000 euros sur 3 ans) et sur ressources issues de la valorisation, du transfert et de la collaboration industrielle (23 000 euros sur la période considérée). À ces sommes doivent s'ajouter celles provenant des appels à projet établissement et FR Agor@ntic en nette hausse (32 000 euros en 2021).

Les ressources de l'unité, qui ont pu être satisfaisantes lors de la période d'évaluation, risquent d'être insuffisantes au regard des projets menés.

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

La restructuration du LBNC a permis de développer une pluridisciplinarité scientifique et une orientation des objectifs scientifiques vers un objet fédérateur : le numérique. Les projets communs s'inscrivent dans la durée (AAP, Chaire SHS).

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Les fonctions de pilotage de l'unité ont connu une rotation rapide du fait de mouvements internes à l'équipe mais aussi des nécessités d'investissement important dans certains projets de développement. Pierre-Henri Morand (professeur d'économie) a ainsi été remplacé par Emmanuel Netter (professeur en droit privé) puis aujourd'hui par Christèle Lagier (maîtresse de conférences en science politique) auparavant directrice adjointe. Le conseil de laboratoire reflète la diversité des profils du LBNC (d'un point de vue disciplinaire, de l'ancienneté de rattachement au laboratoire et des statuts). La gouvernance est classique et permet une gestion harmonieuse et équilibrée de l'unité.

1/ L'unité possède des ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le LBNC dispose d'un budget annuel en augmentation depuis quelques années, passant de 23 000 euros en 2016 à 30 000 euros en 2021.

L'unité bénéficie également de ressources propres obtenues sur appels à projets nationaux (2 ANR soit 113 000 euros sur 3 ans) et sur ressources issues de la valorisation, du transfert et de la collaboration industrielle (23 000 euros sur la période considérée). À ces sommes doivent s'ajouter celles provenant des appels à projet établissement et FR Agor@ntic en nette hausse (32 000 euros en 2021).

Quatre contrats doctoraux en science politique ont pu être financés dans le cadre de ces appels à projets et deux conventions Cifre ont été signées lors de la période de référence.

Ces ressources financières paraissent adaptées à l'activité scientifique menée par les chercheurs du LBNC : ainsi disposent-ils de matériels, de logiciels (par exemple DeepL) et de ressources documentaires propices à leur activité.

Points faibles et risques liés au contexte

Le budget récurrent comme les sources de financement extérieures ne permettent pas au LBNC de recruter un post-doctorant ni un personnel d'appui à la recherche qui manque cruellement au bon fonctionnement de l'unité.

Par ailleurs, la faiblesse des ressources humaines (enseignants-chercheurs et personnel d'appui à la recherche) est un frein au développement de l'unité et de ses projets.

2/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques, y compris dans la dimension prospective de sa politique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Parfaitement en accord avec la stratégie de l'établissement (Axe Sociétés numériques), le LBNC oriente ses activités scientifiques autour de niches, ce qui lui permet de se distinguer au sein d'un territoire dominé par l'Amu, l'université de Montpellier et l'université de Lyon.

Le LBNC développe une recherche pluridisciplinaire autour de trois thèmes : Sociétés numériques, Travail et emploi, Vote et démocratie. Chacun de ces axes mène une recherche propre ou consacrée à son objet mais une recherche inter-axe est aussi à relever à partir de la thématique du numérique (par exemple, l'ouvrage collectif produit dans le portfolio, "Intelligence artificielle, gestion algorithmique du personnel et droit du travail, Dalloz, 2020).

Le LBNC bénéficie d'un soutien financier des tutelles, à travers en particulier les appels à projets lancés par la FR Agor@ntic (AAP 2021 Compliance - mesurer ses défauts à l'ère numérique, présenté dans le portfolio). Ces réponses à appels à projets dans le domaine du numérique, mais aussi le développement d'une Chaire SHS consacrée à la « Finance numérique » ou encore les sujets de thèse, témoignent d'une véritable stratégie de l'unité d'ancrer durablement sa recherche collective dans cette thématique.

Points faibles et risques liés au contexte

L'implication du monde socio-économique, si elle est manifeste dans la partie pédagogie, apparaît assez faible dans la sphère recherche. Le LBNC, du moins pour ses thématiques "sociétés numériques" et "Vote et démocratie", ne fait ainsi pas état de relations institutionnalisées avec des partenariats privés ou publics.

3/ Le fonctionnement de l'unité est conforme aux réglementations en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

La gouvernance de l'unité est classique : une direction et une direction adjointe, un conseil de laboratoire de 9 membres auxquels se joignent deux doctorants, et une assemblée générale réunie deux fois par an.

Pendant la période de référence, la direction du LBNC a été assurée successivement par deux professeurs hommes (Pierre-Henri Morand 05 et Emmanuel Netter 01) puis par une maîtresse de conférences (Christèle Logier, 04).

L'unité dispose d'un poste d'adjoint d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (Adaenes) à temps partiel.

Le LBNC soutient matériellement ses membres dans leur activité de recherche en leur offrant un environnement de travail adapté. Des salles équipées d'ordinateurs sont accessibles aux enseignants-chercheurs et des ouvrages et petits matériels peuvent être attribués à des doctorants qui en ont fait la demande. Le centre dispose également de ressources documentaires régulièrement alimentées sur son budget.

Chaque enseignant-chercheur nouvellement recruté bénéficie d'une décharge d'enseignement de 42 h lors de la première année.

Points faibles et risques liés au contexte

Aucun responsable d'axe n'est identifié, et leur rôle comme celui de l'assemblée générale ne sont pas indiqués. S'agissant des locaux, aucune salle n'est affectée aux membres du laboratoire.

S'agissant de la répartition des crédits (missions, etc.), il semble qu'aucun mécanisme d'attribution ne soit formalisé. Si cela n'a pas posé de problèmes par le passé eu égard aux besoins exprimés et aux financements disponibles, ce point pourrait s'avérer plus délicat face à une montée en charge de l'activité du laboratoire.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité

L'attractivité du laboratoire ne peut s'apprécier qu'au regard de sa taille, relativement modeste, et de sa proximité avec d'autres universités (Amu, Montpellier, Lyon).

Le LBNC a su attirer de nouveaux collègues, soit par recrutement, soit par retour de certains enseignants-chercheurs au sein du laboratoire. L'unité peine cependant à développer un vivier de doctorants.

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et contribue à la construction de l'espace européen de la recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

Certains membres de l'unité bénéficient d'une grande renommée dans leur domaine de spécialité (droit du travail, droit du numérique, économie) qui permet de stimuler des projets.

L'équipe des politistes montre un indéniable dynamisme et développe une activité scientifique à l'international. Les chercheurs du LBNC ont participé à l'organisation de quatre colloques internationaux entre 2017 et 2021 dans les disciplines 04 et 02. Trois ont été coorganisés par les politistes et un colloque a été porté par le thème "Sociétés numériques".

L'unité a su se positionner sur des appels à projets nationaux et a obtenu le financement de deux projets ANR durant la période de référence. Le LBNC encourage la présentation de travaux de recherche dans des colloques internationaux, soit d'un point de vue financier (participation au financement grâce à un appel à projets interne), soit par une aide à la traduction d'articles et des formations à la communication scientifique en anglais, même si ces dernières semblent n'avoir pas été pleinement efficaces.

Points faibles et risques liés au contexte

Les membres de l'unité n'exercent pas de responsabilités éditoriales dans des revues et des collections reconnues internationalement.

L'unité ne s'est pas positionnée sur des projets de recherche européens ou internationaux.

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accueil des personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les chercheurs en début de carrière (doctorants, post-doctorants) bénéficient d'un rapport de proximité avec les EC du LBNC. Les doctorants disposent d'une salle de travail commune et le développement des ressources issues de l'apprentissage permet le financement de certaines de leurs dépenses.

Les EC recrutés bénéficient en outre d'une décharge d'enseignement (42h) lors de leur année de stage.

Des chercheurs étrangers ont été accueillis.

Points faibles et risques liés au contexte

Les membres de l'équipe sont très sollicités par de nombreuses tâches administratives (responsabilité de master, direction d'UFR, responsabilités dans les organes centraux). Cela est évidemment fort compréhensible mais pèse sur le temps de la recherche.

3/ L'unité est attractive par la reconnaissance que lui confèrent ses succès à des appels à projets compétitifs.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le LBNC a concrétisé la réponse à deux appels à projets ANR, ce qui augure la constitution de réseaux de recherches internationaux à fort potentiel. Par ailleurs, la mise en place à venir d'un *joint master* avec différentes universités européennes dans le domaine du droit du numérique, des données et de la cybersécurité, et en partenariat avec le master Gouvernance des données, l'ouverture du Joint Master Emildai- The European Master in Law, Data and Artificial Intelligence (<https://emildai.eu/>) programmé à la rentrée 2023 sont susceptibles d'engendrer de nouvelles collaborations avec les universités partenaires sur ces thématiques.

Depuis 2016, les réponses aux APP de la FR Agor@nTIC (11 projets financés : Ledi, Dégerpop, Agorrtap 1 à 3, Wikipol, Co-medde, Gialma, Data tour, Fake News), Tersys (1 projet financé : Celbrdun) et de la commission recherche (4 projets financés : l'éphémère objet du droit, Brexit, Fake News et Lanceurs) se sont intensifiés à la faveur de l'investissement des EC en poste et des EC nouvellement recrutés.

Ces financements ont été complétés par le projet Acta Vista financé par l'Institut « Sociétés en Mutation en Méditerranée » - SoMuM Aix-Marseille Université et le projet « Baromètre participatif des valeurs et des représentations en Région Sud » financé par le Conseil régional de la Région Sud.

Parallèlement à l'investissement sur les appels à projets, quatre contrats doctoraux ont pu être financés en science politique en réponse aux Appels à contrats doctoraux de la FR AgoranTIC et dans le cadre d'un ANR.

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité n'a pas répondu à des appels à projets internationaux et européens.

4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences technologiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le repositionnement de l'unité sur la thématique "sociétés numériques" nécessite un investissement de l'unité et de ses membres dans des domaines dont la technicité peut être élevée et relever de disciplines autres que les disciplines de l'unité. L'unité a bien identifié deux types de compétences : des compétences liées à la compréhension d'objets techniques nouveaux, des compétences liées à l'usage de certaines techniques (*machine learning* par exemple).

S'agissant des premières, le laboratoire a su développer des collaborations avec des chercheurs en informatique. S'agissant des secondes, certains chercheurs ont décidé de s'investir dans la maîtrise de ces nouveaux outils et la participation à des projets de recherche (ANR Decomat par exemple)

Points faibles et risques liés au contexte

Étant donné l'affirmation du laboratoire sur les questions "numériques", il semblerait opportun de recruter un ingénieur de recherche spécialisé sur ces questions. Cela permettrait au laboratoire d'effectuer des tâches liées à la collecte, au stockage ou à l'analyse de données. En effet, ce point peut être critique dans la mesure où le laboratoire souhaite se positionner sur des thématiques portant sur l'économie et la gouvernance des "données" et que des compétences sont nécessaires pour approfondir la recherche dans ces domaines.

Le positionnement de l'unité par rapport à l'accès aux TGIR (Très Grandes Infrastructures de Recherche) s'adressant plus particulièrement aux sciences humaines et sociales (Humanum, Projedo par exemple) n'est pas explicite. L'usage de certaines de ces infrastructures pourrait pourtant fournir un support technique pour la

valorisation et la diffusion de certaines bases de données (par exemple Bref, acronyme à vérifier) mises en place par certains membres du laboratoire.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique est de qualité mais reste, comme souvent, assez inégalement répartie entre les membres du LBNC. La réunion de six sections au sein de l'unité et les méthodologies de recherche différentes sont un défi pour la recherche collective que le LBNC commence à relever.

1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le volume de publications des enseignants-chercheurs du LBNC et leur qualité sont conformes aux principes attendus dans chaque discipline compte tenu de la taille de l'unité. La production figure en grande partie dans des revues à comité de lecture (Daloz, Droit social, Métropolitiques, Polifix, Participation, Supply Chain Forum: An International Journal", European JI of Political Economy).

Les recrutements en 01, 02 et 04 lors du dernier contrat ont permis d'augmenter significativement le volume des publications dans ces disciplines à la fois sur les thématiques de recherche personnelles des enseignants-chercheurs que sur l'axe Sociétés numériques. Conformément à la répartition disciplinaire des enseignants-chercheurs de l'unité, les disciplines 05 et 06 sont relativement moins représentées même si la qualité de certaines publications (publication dans *European Journal of Political Economics*, par exemple) doit être relevée.

La constitution de corpus par l'intermédiaire de la construction de bases de données originales constitue un autre élément de production scientifique. La constitution de deux bases de données originales (Base Révisée des Elu.e.s de France – Bréf – et *French Open Public Procurement Award* – Foppa) doit ici être mentionnée bien que le statut de ces bases (mise à disposition en « Open Science » ?) mérite d'être précisé.

Points faibles et risques liés au contexte

Aucun

2/ La production scientifique est proportionnée au potentiel de recherche de l'unité et répartie entre ses personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité comptabilise une soixantaine d'articles dans des revues à comité de lecture, une trentaine de chapitres d'ouvrage, une petite dizaine de monographies, et plus d'une centaine d'interventions (conférences...).

Les équipes des juristes, économistes et politistes ont la production la plus intensive, ce qui fait écho à l'histoire du LBNC, d'abord laboratoire de droit pluridisciplinaire.

Points faibles et risques liés au contexte

La production scientifique reste encore assez inégale. Il faut en effet noter, mais comme souvent, que la production scientifique repose pour l'essentiel sur quelques enseignants-chercheurs, la contribution des autres membres de l'unité restant dans l'ensemble plus limitée.

La faiblesse principale réside dans les publications en 06 du fait de la difficulté du LBNC à convertir les ressources enseignantes (mobilisées essentiellement sur l'IUT d'Avignon) dans cette discipline en potentiel publiant.

Si les besoins en enseignement sont désormais fléchés sur des profils recherche « Sociétés numériques », cette politique est assez récente et les EC recrutés plus anciennement n'ont pas tous trouvé les moyens de l'investir. En effet, le thème « Sociétés numériques » est largement mis en avant dans la présentation des activités et thématiques du laboratoire, mais la production effective du laboratoire témoigne d'une plus grande diversité des thématiques abordées.

Une autre difficulté réside dans la très grande hétérogénéité des thèmes et des méthodes employées. L'unité du laboratoire est davantage réalisée à travers des thèmes de recherche communs que l'utilisation de méthodologies communes. Le partage de méthodologies pourrait en effet favoriser la collaboration entre des membres de l'unité dont les thématiques de recherche ne sont pas communes et donc favoriser une certaine convergence. Néanmoins, l'on peut parfaitement comprendre que la pluridisciplinarité forte de l'équipe limite ces possibilités de partage.

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le LBNC incite vivement ses membres à l'usage systématique de Hal en matière de science ouverte.

Points faibles et risques liés au contexte

L'usage de logiciels anti-plagiat relève de la seule responsabilité des chercheurs.

Les procédures en matière de protection des données de recherche ne sont pas explicitées. Par exemple, les chercheurs de l'unité doivent-ils ou peuvent-ils faire appel à un DPD/DPO (Délégué à la Protection des Données) nommé par l'Université lorsqu'ils manipulent certains types de données ? Par exemple, les deux bases de données (Bref et Foppa) constituées par des membres de l'unité ont-elles fait l'objet d'une telle procédure ? Si l'objectif du laboratoire est de développer la thématique « société numérique », la constitution ou la manipulation de telles bases sera de plus en plus fréquente et si ce type de procédure n'était pas actuellement mis en place, il serait alors opportun de réfléchir à cette mise en place au niveau de l'unité et/ou de l'université.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

Des partenariats ont été noués avec des acteurs privés et publics mais d'autres peuvent encore être recherchés en se tournant par exemple vers le barreau ou des institutions publiques.

1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions non-académiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le LBNC développe son activité et ses partenariats non-académiques autour des défis sociétaux qu'ils soient juridiques, économiques ou politiques. Une convention de thèse Cifre a ainsi été signée pendant la période de référence. La création future d'une Chaire SHS « Finance numérique » soutenue par la BPCE, et qui apportera deux contrats doctoraux, doit également être saluée.

Les enseignants-chercheurs investissent des sujets à haute valeur scientifique (RGPD), « Compliance », « RSE » mais aussi « transformation du monde du travail », « mutations démocratiques » ... dont l'utilité sociale et citoyenne se mesure à l'aune des produits destinés au monde professionnel et grand public (tant dans la presse que sous forme de produits de médiation scientifique).

Points faibles et risques liés au contexte

Des partenariats avec des institutions publiques, le barreau et les entreprises intervenant dans les formations (masters dans le domaine du numérique) pourraient être développés,

2/ L'unité développe des produits à destination du monde socio-économique.

Points forts et possibilités liées au contexte

La politique d'association d'intervenants professionnels dans les masters Gouvernance des données et droit & Numérique a été systématisée par les partenariats conclus au démarrage des formations avec un certain nombre de partenaires privés.

Deux contrats de R&D industriels ont été conclus pour la période évaluée, le contrat avec STMicroelectronics de 2016 à 2019 dans le cadre d'un contrat Cifre et celui conclu avec l'entreprise SYLLABS depuis 2021 et jusqu'en 2025 dans le cadre de l'ANR Boom.

Points faibles et risques liés au contexte

Dans le cadre du master Politiques sociales et du Master de Droit, trois Past en gestion ont été associés sur la période du contrat. On peut regretter leur peu d'investissement dans la recherche, sans nul doute lié au nombre important d'heures de cours qu'ils assurent, mais qui se traduit par l'absence de publication scientifique ou participation à des colloques.

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte

Ce sont plus de trente « interventions presse » totalisées par les chercheurs du LBNC avec les interventions de Barbara Gomes, Jérôme Joubert, Christèle Lagier et Jessica Sainty dans des médias locaux, nationaux et internationaux à échéance régulière. Cela démontre non seulement l'intérêt des problématiques de recherche portées par ses chercheurs et chercheuses (ubérisation, APB, sociologie électorale de l'extrême droite et de l'abstention, discours de haine sur les réseaux sociaux). Est également à noter le blog droit & Numérique d'Emmanuel Netter depuis 2018.

Il faut également observer que certains chercheurs du LBNC participent régulièrement à la fête de la science organisée annuellement par Avignon université sur certains thèmes du LBNC.

Points faibles et risques liés au contexte

En sous-encadrement chronique, les équipes d'enseignants-chercheurs rattachées au LBNC et intervenants dans l'UFR-Ip Deg ne peuvent pas se mobiliser, ou suffisamment, pour intervenir dans des structures non académiques.

C - RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

Le comité d'experts recommande de mieux formaliser le pilotage et la prise de décision de l'unité par des PV et des comptes rendus.

Le comité recommande au LBNC de ne pas se contenter de la dotation récurrente mais de poursuivre la recherche de financements extérieurs par le dépôt de projets. Cet objectif ne pourra cependant être atteint que si l'unité bénéficie d'un renforcement de son personnel d'appui à la recherche.

Le comité d'experts recommande la signature de conventions d'expertise avec des partenaires et le développement de conventions de thèse Cifre afin d'obtenir des financements extérieurs.

Le comité d'experts invite le LBNC à renforcer son effectif d'enseignants-chercheurs, de titulaires de HDR et de Professeurs.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Le comité d'experts recommande de valoriser les réseaux internationaux individuels pour créer une dynamique d'invitation, mais également nationaux en poursuivant les partenariats avec les Universités proches (AMU). Le comité encourage le LBNC à augmenter le nombre de ses doctorants de façon à créer une émulation collective et lutter contre leur isolement. Des codirections ou cotutelles de thèses (avec d'autres unités, d'autres universités) permettraient peut-être d'y remédier.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Le comité d'experts recommande au LBNC de maintenir l'équilibre entre recherches collectives sur le thème du numérique et recherches individuelles sur des domaines de spécialité propres à chaque enseignant-chercheur. Il est conseillé à l'unité de modifier sa dénomination afin d'être plus en conformité avec ses axes principaux de recherches.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Le comité d'expert encourage le LBNC à maintenir ses efforts de diffusion des connaissances auprès du grand public. Le comité invite l'unité à mettre en place une stratégie de communication plus collective (refonte et actualisation du site web du laboratoire).

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 13 décembre 2022 à 09h00

Fin : 13 décembre 2022 à 18h00

Entretiens réalisés : en présentiel ou en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

9 h 00 – 9 h 30 1^{ère} Séquence – 30 minutes

Entretien à huis clos avec la direction de l'unité

Présents :

Christèle Lagier, directrice

Emmanuel Netter, directeur adjoint

9 h 35 – 10 h 20 2^{ème} Séquence – 45 minutes

Entretien à huis clos avec les représentants des tutelles

Présent : Georges Linares, Vice-président Recherche AU

10 h 20 – 10 h 40 Pause

10 h 40 – 11 h 40

3^{ème} Séquence – Réunion plénière - 60 minutes – 15 mn exposé par la direction + 45 minutes questions/réponses

11 h 40 – 12 h - Huis clos comité /CS

12 h – 13 h 30 - Pause déjeuner

13 h 30 – 14 h

4^{ème} Séquence – 30 minutes

Entretien à huis clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires (sans la direction).

14 h 05 – 14 h 35

5^{ème} Séquence – 30 minutes

Entretien à huis clos avec les doctorants et les post-doctorants.

14 h 35 – 14 h 50

Pause et huis clos comité/CS

14 h 50 – 15 h 20

6^{ème} Séquence – 30 minutes

Entretien final à huis clos avec la direction

15 h 30 – 17 h

Entretien à huis clos du comité d'experts en présence de la conseillère scientifique

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Le Président de l'Université d'Avignon

à

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et
de l'enseignement supérieur – HCERES
HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

A l'attention de Monsieur Pierre SAINT AMAN
Directeur du département de l'évaluation de la
recherche.

Avignon, le 17 janvier 2023

V/Réf. : DER-PUR230023220 - LBNC - Laboratoire Biens, Normes, Contrats

N/Réf. : DAGAP-Pilotage/PhE-CV/n°2023-04

**Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation de l'unité de
recherche « Laboratoire Biens, Normes, Contrats » établi par le HCERES.**

Le rapport du comité HCERES suite à la visite du 13 décembre 2022 reflète parfaitement les enjeux que les échanges entre les membres du LBNC, sa direction, les représentants de la tutelle et les membres du comité ont pu faire émerger.

Le comité a pu apprécier la manière dont le LBNC a tenu compte des recommandations de la précédente évaluation et engagé une politique scientifique offensive tant en termes d'orientation thématique, que de recherche collective, d'adossement des formations à cette dernière ou encore de recrutements ou de développement de synergies à l'échelle géographique du grand Sud-Est.

Les membres du comité ont par ailleurs souligné en quoi le dynamisme et les projets envisagés pouvaient à terme être freinés par le niveau des ressources tant financières qu'humaines qui sont à ce jour celles de l'unité. La montée en puissance de l'activité du LBNC notamment sur l'axe « sociétés numériques », si elle se poursuit à ce rythme, aura besoin à terme de ressources complémentaires que les EC doivent prendre en compte. Par ailleurs cette montée en puissance ne pourra pas se poursuivre avec seulement un personnel d'appui à la recherche à mi-temps et l'absence d'ingénieur de recherche sur le volet data. Sur ce point la recommandation du comité de se positionner par rapport aux TGIR (Très grandes infrastructures de Recherche) s'adressant plus particulièrement aux sciences humaines et sociales (Humanum, projedo par exemple) va être très sérieusement étudiée. Il a également été souligné en quoi la politique de recrutement des enseignants chercheurs devait impérativement se poursuivre pour ne pas casser cette dynamique. L'enjeu est autant disciplinaire (dans la section 06 notamment) que statutaire pour pouvoir augmenter les

Direction des affaires
générales et de l'aide
au pilotage

Affaire suivie par
Chloé VIAUX

Téléphone
+33 (0)4 90 16 26 46

Courriel
Aide-pilotage@univ-
avignon.fr

capacités d'encadrement doctoral de l'unité et réduire la pression administrative qui pèse aujourd'hui sur les EC. C'est à cette condition également que la dimension pluridisciplinaire pourra être véritablement investie notamment sur le volet méthodologique.

Sur les points faibles qui ont pu être remontés quelques précisions peuvent être ajoutées :

- Concernant « l'absence de relations institutionnalisées avec des partenaires privés ou public » : l'espace des Open Lab tel que pensés dans la réponse à l'appel à projet PI4 Excellence (soumis en janvier 2023) pourra être investi à cette fin autour des thématiques « sociétés numériques » et « Vote et démocratie » puisque 6 Open lab resteront à définir si Avignon Université est lauréate.
- S'agissant de l'absence de local dédié au laboratoire : une démarche vient d'être engagée pour la demande d'affectation d'une salle aux activités scientifiques du LBNC
- S'agissant de la répartition des crédits mais également des rôles des différentes instances (AG, conseil de laboratoire) de l'unité, de la formalisation du pilotage ou encore de la politique de communication collective de l'unité, la stabilisation de la gouvernance offre des perspectives réelles de mise en place de bonnes pratiques et de rationalisation des processus de décision. Plus que la désignation de responsables d'axes, il semble qu'une mobilisation des ressources humaines doive se faire autour des grands projets structurants déjà engagés (Chaire, positionnement sur des projets de recherche européen ou internationaux, Villa créative, Open lab, Campus de l'innovation...)
- S'agissant du développement d'un vivier de doctorants : l'accroissement des capacités d'encadrement et la mise en place de co-directions de thèse à la faveur des financements proposés par l'EUR Intermédium ou encore la Chaire SHS, sont de nature à permettre le développement des études doctorales. Pour l'année 2023, quatre contrats doctoraux peuvent être raisonnablement envisagés dans le cadre de cinq dispositifs : un partenariat ADEM/Région Sud, la Chaire SHS, les AAC des EUR Intermédium, la FR Agorantic et l'ED 537. Sur ce point, nous engageons conjointement une réflexion avec le conseil de l'ED sur le calendrier et les modalités d'attribution du contrat doctoral ministériel.
- Concernant les procédures en matière de protection des données de recherche, c'est un chantier investi individuellement par les EC de l'unité soutenus par la politique menée par l'établissement (appel au DPO notamment), mais qui doit être systématisé. Une procédure en matière de protection des données de recherche, mais aussi d'utilisation collective de logiciel anti-plagiat, devra à terme être rédigée et mise à disposition des EC.
- Pour ce qui est du statut des bases de données évoquées dans le rapport (à savoir Bref et FOPPA). Comme indiqué dans le rapport d'autoévaluation, concernant la BREF il n'existe à l'heure actuelle qu'un rapport technique déposé sous HAL avec un embargo jusqu'en 2023 (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02886580>), date prévue de la soutenance de thèse de Noémie Févrat « Rotation ou réélection ? Trajectoires politiques et réformes de la représentation démocratique » – LBNC / LIA conduite sous la direction de Guillaume Marrel (LBNC) et Vincent Labatut (LIA). Un "data paper" est en cours de publication pour la revue Terrain et Travaux. L'interface publique qui a vocation à donner un accès restreint en open science est également en cours avec un groupe de projet tutoré du master d'informatique. S'agissant de la FOPPA, en revanche, il s'agit bien d'une base de données ouverte, documentée et accessible à l'ensemble de la communauté académique. Plus précisément, elle est indexée sur openAIRE, hébergée sous ZENODO et a fait l'objet d'un data paper actuellement soumis à Scientific Data, le support de

**Direction
des Affaires Générales
et de l'Aide au Pilotage**

publication de data papers de Nature. L'ouverture de la base a été effectué simultanément à la soumission de ce dernier.

- S'agissant enfin de la dénomination de l'unité, une consultation a été lancée auprès des membres titulaires et doctorant.e.s à l'automne 2022, un nouveau nom sera déterminé courant février pour un changement effectif à la rentrée 2023.

Philippe ELLERKAMP

Président d'Avignon Université

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

